

expression politique

OPPOSITION

GRUPE " POITIERS, L'AVENIR S'ÉCRIT À TAILLE HUMAINE "

Le respect de la loi n'est pas une option

À plusieurs reprises, la majorité municipale de Poitiers s'est écartée de la volonté de respecter la loi. Cela a été le cas concernant la délibération portant création d'une assemblée citoyenne à Poitiers, dont le processus a été déclaré, il y a quelques mois, contraire à la loi, malgré nos mises en garde. Lors du dernier conseil municipal, cela a été également le cas avec la présentation d'une délibération, dont notre groupe a finalement obtenu le retrait, portant sur la vente d'un bien à un prix très inférieur à l'estimation de France Domaine, à une association culturelle, principe portant atteinte à la loi de 1905 sur la laïcité. Depuis quelques jours, par

l'intervention du Préfet de la Vienne, nous apprenons que l'argent public, par une subvention de la ville de Poitiers, finance des ateliers de formation à la désobéissance civile.

Bien que soutenant depuis sa création le village des alternatives, porté par l'association Alternatiba, nous regrettons le financement public de ces ateliers de formation à la désobéissance civile.

La réponse à l'urgence climatique, où nous demandons à l'État d'agir plus vite et plus fort, ne peut pas s'inscrire en dehors de la loi, c'est au contraire la loi qu'il faut adapter à cette urgence.

Nous demandons à la majorité municipale de réaffirmer sa volonté de respecter et faire respecter la loi dans toute occasion. Cela en va du respect de notre pacte Républicain.

François Blanchard

GRUPE " NOTRE PRIORITÉ, C'EST VOUS "

Et si on osait vraiment végétaliser Poitiers ?

L'été exceptionnellement chaud que nous venons de vivre nous rappelle, s'il le fallait encore, combien il est important de lutter contre le réchauffement climatique. Ses effets, déjà trop nombreux et toujours plus intenses, nous obligent à construire une ville plus résiliente en y intégrant plus de nature. Pour être bénéfique, cette végétalisation ne doit pas se limiter au remaniement des seuls espaces naturels déjà existants. Elle ne doit pas non plus se cacher derrière quelques symboles, comme le fait trop souvent la majorité de Léonore Moncond'huy. Elle doit être plus ambitieuse pour mettre

de la nature là où il n'y en a plus, et surtout là où les Poitevines et les Poitevins ne l'attendent plus. Nous devons ancrer la nature au plus près de la vie quotidienne des habitantes et des habitants de chaque quartier et ne plus la réserver à quelques-uns. Pour cela, il faudrait que la majorité fasse preuve d'écoute et d'audace afin de répondre à l'urgence et aux enjeux qui sont devant nous.

Pierre-Étienne Rouet

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 avril 2002, ces pages de *Poitiers Mag* sont consacrées à l'expression politique de la majorité et de l'opposition du conseil municipal.



Des examens, des vacances, des voyages... Anticipez le renouvellement de vos papiers d'identité !

C'est simple :

- Vérifiez bien les dates d'expiration de votre carte d'identité et/ou passeport ;
- Renouvelez vos titres d'identités dès maintenant, si nécessaire, en prenant rendez-vous en ligne sur poitiers.fr ou en appelant l'Hôtel de Ville de Poitiers au **05 49 52 35 35** ou les Mairies de quartier équipées :

Beaulieu au **05 49 30 22 08**

Bel Air au **05 49 58 38 80**

Couronneries au **05 49 47 78 85**

Trois-Cités au **05 49 30 21 85**

expression politique

MAJORITÉ

GRUPE " POITIERS COLLECTIF "

Plantons aujourd'hui les pommiers de demain !

L'été 2022 s'achève et avec lui des records de chaleur, de sécheresse et des feux incontrôlables. Si la Vienne a été globalement épargnée par ces derniers, elle a particulièrement souffert d'un manque d'eau chronique et généralisé, tant en surface qu'en sous-sol. Ainsi, les relevés du Service de Prévisions des Crues Vienne-Thouet montrent la chute brutale du débit du Clain dès le mois de mai pour atteindre le 12 août 1.39 m³ par seconde et stagner depuis sous la barre des 1.9 m³ par seconde qui correspond au seuil de crise. La situation des nappes souterraines est tout aussi dramatique et menace par endroits jusqu'à la disponibilité en eau potable.

Ce contexte de crise hydrique n'a fait que renforcer l'engagement des agents.es et des élu.es de GPcu au service d'une plus grande résilience de nos territoires.

Dès 2020, nous avons souhaité doter Poitiers et Grand Poitiers d'un plan CANOPEE dans le sillage de villes comme Lyon et Strasbourg. Ce plan qui se décline en plusieurs actions vise avant tout à renforcer la présence de l'arbre partout où cela est possible et à le protéger là où il est déjà présent.

À Poitiers, le plan CANOPEE se décline notamment par la création de boisements urbains ; d'espaces de quelques centaines à plusieurs milliers de mètres carrés où sont plantés des arbres d'essences et de tailles différentes en vue de créer sur le long terme un écosystème riche en biodiversité, producteur d'oxygène, de fraîcheur et de bien-être.

Deux de ces boisements ont été inaugurés début 2022, l'un près de la salle Gaschet dans le quartier du Porteau et l'autre le long de la voie

Malraux, à l'intersection de l'avenue Kennedy.

Ces chantiers de plantation ont mobilisé les jardiniers de la ville qui se sont improvisés forestiers mais aussi l'ensemble du service des espaces verts pour la conception et le choix des essences. Ce dernier point fait appel à de solides compétences en botanique mais aussi à un travail d'anticipation pour implanter des arbres qui pourront supporter les effets du dérèglement climatique. Pour exemple, il est probable que le chêne pubescent très présent dans nos forêts laisse progressivement la place au chêne vert et au chêne kermès actuellement implantés plus au sud.

Le nouveau service Nature-biodiversité qui pilote le plan CANOPEE s'apprête d'ailleurs à se doter d'un outil numérique pointu qui identifie une liste de végétaux adaptés à chaque situation (outil Sésame).

Cet hiver, ce ne sont pas moins de dix boisements urbains qui vont voir le jour à Poitiers pour une surface cumulée de plus de dix hectares, en plus des plantations sur les boulevards, dans les bassins d'orage et près des terrains de sport. Plusieurs de ces futures 'mini-forêts' sont à l'initiative d'habitants.es de Poitiers organisés en collectifs ou associations, à l'instar du collectif des Dunes (terrain jouxtant la rue du petit polygone) qui travaille sur un projet mêlant forêt comestible (forte proportion d'arbres et arbustes fruitiers) et espaces de convivialité et de loisirs, de l'association des vergers de Poitiers sud qui ambitionne la plantation d'un verger près du lycée du Bois d'Amour, ou encore du verger souhaité par les habitants.es engagé.es dans le projet de rénovation du parc du triangle d'or. Nous souhaitons favoriser l'implication des habitants.es dans ces projets et un appel aux volontaires sera lancé pour la

plantation participative de certains de ces boisements en novembre. Par ailleurs, les dispositifs 'une naissance/un arbre' et 'faites de votre rue un jardin' restent toujours un moyen de s'impliquer dans la végétalisation de la ville. À ce titre, une équipe spécialisée vient d'être créée pour l'installation de végétaux grimpants sur les murs de la ville. Elle interviendra en priorité sur les bâtiments publics mais sera aussi affectée au conseil et à l'aide des chantiers de particuliers dans le cadre de 'faites de votre rue un jardin'.

Plus que jamais, il y a urgence à réconcilier ville et nature pour que notre environnement demeure vivable.

Le groupe Poitiers Collectif

GRUPE " COMMUNISTE RÉPUBLICAIN ET CITOYEN "

La science au service de la ville

La végétation et les arbres en particulier peuvent contribuer à améliorer les conditions d'existence, notamment en ville, en limitant les îlots de chaleur. C'est ce que démontrent de nombreux projets de recherche qui placent l'arbre non plus comme un « ornement » mais bien comme un auxiliaire. Au-delà de l'amélioration du confort thermique et sanitaire, l'arbre et l'image de la nature qu'il renvoie apporte des services variés et notamment en termes de santé mentale, physique, de cohésion sociale. Il ne s'agit pas d'agir au nom d'une certaine morale écologiste mais de mieux évaluer le rôle des arbres au niveau local et leur effet sur le confort des habitants. Il s'agit de créer un cadre de vie ou la construction collective de la nature permet d'appréhender la dynamique globale des inégalités. Le plan Canopée via une approche

technique, scientifique doit nous permettre d'avoir une meilleure connaissance de notre patrimoine arboré, de notre environnement afin d'être en capacité de planter le bon arbre au bon endroit et de participer à l'anticipation des problématiques futures dans lesquelles la lutte des classes sera de plus en plus inextricablement mêlée à des processus naturels..

GRUPE " GÉNÉRATION.S SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE "

Un plan de résilience

Cet été encore, le changement climatique nous a montré ses ravages : sécheresses, incendies, pics de chaleur... qu'est-ce que la Ville peut faire, à son échelle, pour s'adapter à une situation qui se dégrade chaque année un peu plus ? La rénovation des bâtiments publics, par exemple, en utilisant de nouveaux matériaux et d'autres méthodes de construction, est un moyen de se prémunir contre les fortes chaleurs, tout en économisant les dépenses de fonctionnement.

Le plan Canopée est une autre solution, car la Ville souhaite investir dans la résilience. Il ne s'agit pas de planter des arbres pour planter des arbres, mais au contraire une nécessité pour mieux vivre aujourd'hui et demain. Les études montrent les bienfaits des arbres en ville, qui font perdre plusieurs degrés pendant l'été, réintroduisent de la biodiversité en ville, permettent à toute la population de se réapproprier l'espace urbain, en un mot, mettent la nature à la portée de toutes les citoyennes et les citoyens.

L'ensemble du groupe